



Accompagnement « COACHING EN DEVELOPPEMENT PRSONNEL »

Public :

Tout public

Prérequis :

Aucun

Durée :

Entre 5 et 15 heures

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0677621421 ou par email : nathalie@emergence-reussite.fr

Objectifs :

Le coaching permet :

- de mieux se connaître
- de clarifier ses objectifs
- de dépasser ses blocages
- de développer son potentiel
- de booster l'estime et la confiance en soi

C'est un espace pour grandir, oser et s'épanouir pleinement, avec l'aide d'un regard extérieur neutre et bienveillant.

Moyens et modalité :

Les moyens techniques et pédagogique sont principalement constitués des éléments suivants :

1 .Moyens pédagogiques humains

- **Écoute active et questionnement** : outil principal du coach pour amener le coaché à réfléchir et trouver ses propres solutions.
- **Feedback constructif** : retour sur les comportements, attitudes et progrès.
- **Mise en situation / jeux de rôle** : pour expérimenter et analyser des comportements dans un cadre sécurisé.
- **Modélisation** : proposer des exemples ou inspirer par des cas concrets.

2. Moyens pédagogiques matériels

- **Supports écrits** : fiches d'exercices, grilles d'auto-évaluation, journaux de bord.
- **Outils visuels** : schémas, mind mapping, tableaux de progression, jeux.
- **Documents de référence** : articles, études de cas, guides pratique.

3. Moyens Techniques :

Salle confidentielle. Tables. Chaises. Tests.

La durée du coaching varie selon le besoin de la personne. Il se répartit généralement sur plusieurs semaines.

Il se déroule sous forme d'entretiens individuels et confidentiels de 1h30.

Un entretien préalable par téléphone ou en rdv physique est obligatoire
Les rendez-vous se passe en présentiel ou en visio dans un cadre dédié, neutre et confidentiel.

Des exercices de supports seront proposés et à faire entre chaque séance.

Adaptation et suivi :

Un suivi de l'accompagnement est réalisé tout au long du parcours. Le coaching pourra être adapté pour un déroulé plus adapté ou pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Aucun document ne sera remis à la fin de l'accompagnement mais une évaluation / quiz et enquête de satisfaction seront à effectuer.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 7 jours entre l'inscription et le début du coaching est appliqué.

Handicap :

Tous les bilans de compétences dispensés à Nathalie COCCO sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos bilans de compétences, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Isabelle GRUYELLE
04 74 94 20 21
rhf-ara@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 38 ou Maison Départementale de l'Autonomie 15 avenue Doyen Louis Weil 38010 Grenoble cedex 1
04 38 12 48 48 ou 0800 800 083
mda38@isere.fr

CAP EMPLOI

37 rue de la Liberté
38600 - Fontaine
Tel : 04 76 53 01 49

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH de l'Isère
26 Avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin avec l'accompagnement dispensés.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter le coaching avec le niveau de connaissance du stagiaire et son objectif professionnel.

Validation de votre inscription :

À l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer au coaching, accompagnée d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

Financement :

Pour celles et ceux qui veulent démarrer leur accompagnement le financement personnel est la solution.

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Le Prix :

Entre 750 et 1500 €

Contact :

Nathalie COCCO
nathalie@emergence-reussite.fr
0677621421

QUELQUES CHIFFRES :

CAOHING *2023-2024* Nombre : <u>4</u>	Taux de satisfaction : 100 %	Taux de bilans terminés : 100 %
--	---------------------------------	------------------------------------



Nathalie Cocco

Coach professionnelle certifiée
Consultante en bilan de compétences
Formatrice professionnelle
Fondatrice Émergence & Réussite

Contact

✉ nathalie@emergence-reussite.fr

☎ 06 77 62 14 21

📍 160 Ch du biesset 38540 VALENCIN

🌐 <https://emergence-reussite.fr>

Formations

- **Certification Consultante en Bilan de compétences**
Mf coach - 2024
- **Certification Rncp Coach professionnelle**
- **Spécialisation Coaching équipe**
- **Spécialisation Train coaching**
- **Spécialisation Coaching parentale**
Haute École de coaching
2021-2023
- **BTS Muc -BPJEPS LTP**

Compétences

- **Sens et aptitude relationnel**
- **Adaptabilité et polyvalence**
- **Endurance et ténacité**
- **Capacité organisationnelle**
- **Animation des équipes**

A propos de moi

En quête de nouveaux challenges, voulant partager mon savoir et étant passionné par l'humain, je m'épanouie et j'exerce à mon compte en tant que coach certifiée, formatrice et consultante en bilan de compétences auprès des particuliers et des entreprises, favorisant ainsi les talents, la prise de conscience et la montée en compétences. La polyvalence, l'écoute active, la rigueur, la détermination et la bienveillance sont mes principales forces m'aidant ainsi à m'adapter à chaque situation.

Expérience Professionnelles

Coach, Formatrice, Consultante en bilan de compétences.
2021-2024
Émergence & Réussite

Fondatrice d'Émergence & Réussite
2021

Assistante administrative et commerciale
2021-2023
Diverses sociétés

Pause professionnelle-Mère au Foyer
2018-2021
Éducation de mes enfants
Accompagnement de ma fille atteinte de la Mucoviscidose

Directrice d'accueil de loisirs
2010-2018
Centre social et culturel Charpennes Tonkin Villeurbanne

Coté personnel



Movie
Time

Engagements

Le coach s'engage à tout mettre en œuvre pour accompagner les bénéficiaires dans leur repositionnement professionnel et personnel sur une durée maximum de 15 heures.
Il s'engage à réaliser toutes les phases du coaching professionnel, en respectant les Articles R.6322-32 à 60.

La démarche du coaching réclame l'application des principes généraux de l'éthique professionnelle par le respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal).

Confidentialité

Le coach est astreint au secret professionnel pour tout le contenu des entretiens réalisés avec le bénéficiaire.

Neutralité

Le coach s'appuie sur des éléments mesurables. Sa posture de neutralité permet d'éviter les biais d'évaluation subjective. Il répond à une charte.

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de Nathalie COCCO en matière d'accessibilité numérique.

1. Responsable accessibilité numérique

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Nathalie COCCO a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable du parcours des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. Action de formation et de sensibilisation

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de Nathalie COCCO, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités du bilan de compétences, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. Guide des bonnes pratiques

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos bilans de compétences.

Conditions générales de vente

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de bilans de compétences, « Nathalie COCCO » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « Nathalie COCCO » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « Nathalie COCCO », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « Nathalie COCCO ».

Devis et attestation

Pour chaque action de bilan de compétences, un devis est adressé en deux exemplaires par « Nathalie COCCO » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « Nathalie COCCO » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « Nathalie COCCO », et le Client. À l'issue du coaching, « Nathalie COCCO » remet une attestation au Stagiaire. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme du coaching .

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début : 50% du coût du bilan de compétences est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début : 75 % du coût du bilan de compétences est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début : 100 % du coût du bilan de compétences est dû.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « Nathalie COCCO » pour assurer les coaching ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « Nathalie COCCO ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation du coaching.

Document actualisé le 15/06/2025

Descriptif et programme du coaching

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation du coaching sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« Nathalie COCCO », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation du coaching ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « Nathalie COCCO » au Client. « Nathalie COCCO » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les coaching, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « Nathalie COCCO » comme client de ses coaching. À cet effet, le Client autorise « Nathalie COCCO » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le responsable s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la prestation et d'amélioration de l'offre de « Nathalie COCCO »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « Nathalie COCCO » ou par voie électronique à : « Nathalie COCCO ».

En particulier, « Nathalie COCCO » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la prestation délivrée. Enfin, « Nathalie COCCO » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Vienne sera seul compétent pour régler le litige.